



SOMME



4, rue Paul Sautai - 80000 AMIENS

☎ 03.22.92.33.63 @ 80@unsa-education.org

DÉCLARATION DE L'UNSA-ÉDUCATION AU CTSD DU 22 JUIN 2021

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Malgré une situation sanitaire qui s'améliore significativement, on ne peut que déplorer le chaos qui semble perdurer en ce qui concerne les chaînes de diffusion d'informations. Nous illustrerons cela avec un exemple : celui du port du masque aux abords des écoles. Alors que le Premier Ministre s'est exprimé la semaine dernière dans les médias à propos de l'assouplissement du port du masque en extérieur, de nombreux citoyens ne portent plus ce dernier lorsqu'ils se déplacent dans les rues. La dernière mise à jour de la désormais célèbre « Foire aux questions » ministérielle fait mention quant à elle de cet assouplissement dans la cour de récréation, pour les élèves comme pour les personnels. Aucun mot, par contre, dans cette FAQ concernant les abords des écoles. Jeudi 17 et vendredi 18 juin, de nombreux parents d'élèves ont accompagné leurs enfants sans porter le masque sur la voie publique. Ce lundi, dans certaines communes, les services de Police municipale notamment sont intervenus aux abords des écoles pour rappeler à l'ordre les personnes qui ne portaient pas le masque, et ce en application d'un arrêté préfectoral daté du 18 juin. Cela a généré beaucoup d'incompréhension, et certains parents s'en sont pris aux directeurs d'école qui ne leur avaient pas communiqué cette information. Ces directeurs d'école, par ailleurs non masqués car à l'intérieur de la cour de récréation, ne pouvaient pas informer les parents puisque cet arrêté préfectoral n'avaient pas été porté à leur connaissance.

Cet exemple, que l'on pourrait croiser avec les nombreux témoignages de problèmes liés à l'organisation de certaines épreuves du baccalauréat, s'ajoute à la liste de tous les dysfonctionnements, quasi-quotidiens, au sein de notre ministère. Le mode « dégradé » est devenu la norme. Les personnels en ont fait le constat depuis maintenant plusieurs années

et désespèrent aujourd'hui de voir la situation s'améliorer. Mais c'est aujourd'hui de plus en plus auprès des usagers et de l'opinion publique que cette image se diffuse. Ce faisant, c'est l'ensemble de l'institution de l'Ecole publique, laïque et républicaine qui s'en trouve affaiblie.

Passons maintenant à l'ordre du jour de ce CTSD essentiellement consacré à la préparation de la rentrée scolaire. Pour le premier degré, les 3 ouvertures proposées sont évidemment de bonnes nouvelles pour les équipes concernées. Les effectifs qui y sont prévus imposent ces mesures. Il est d'ailleurs à noter que pour une de ces écoles, la moyenne par classe demeure au-delà de 25 élèves par classe après ouverture. L'UNSA Education se satisfait également du fait qu'aucune proposition de fermeture ne figure parmi les documents. Nous estimons en effet, qu'alors que la préparation de la rentrée est déjà bien avancée dans de nombreuses écoles, qu'il est plus qu'inapproprié de prononcer une fermeture de classe en toute fin d'année scolaire.

Néanmoins, la rentrée s'annonce difficile dans d'autres écoles, notamment là où une fermeture a été décidée lors du dernier CDEN. Le document préparatoire fait mention du fait que toutes les situations évoquées à cette occasion seront également abordées. L'UNSA Education défendra donc à nouveau certaines d'entre elles.

Concernant le second degré, l'UNSA Education constate également avec satisfaction que les ajustements proposés répondent aux besoins exprimés par les établissements concernés. Quatre établissements de la Somme enregistrent en effet plus d'inscriptions en 6^e qu'initialement prévu ; et un collège peut rouvrir une classe de 4^e, faisant passer le nombre d'élèves par classe sur ce niveau de 29 à 23. Élèves et professeurs bénéficieront ainsi de conditions d'apprentissage et d'enseignement bien plus confortables.